

À partir du 4 octobre. Bas les masques pour les écoliers

C'est une bonne nouvelle pour de nombreux élèves à l'école primaire : le port du masque ne sera plus obligatoire dans 47 départements où la circulation du virus est la plus faible. C'est le cas de l'Eure et des quatre autres départements normands. Il reste cependant exigé dans les espaces clos des collèges et lycées.

Pour les territoires concernés, le protocole sanitaire de niveau 1 s'appliquera à compter du lundi 4 octobre. Une levée des restrictions sera également visible pour la pratique d'activités physiques et sportives en intérieur et en extérieur.